



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MAZOUER (Charles), « Chronologie. Février 1673 », *Le Malade imaginaire*, MOLIÈRE, p. 17-18

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14166-2.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14166-2.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONOLOGIE

Février 1673¹

- 1673 Début de février. Annoncé par *Le Mercure galant* début août 1672 pour être représenté au carnaval suivant, *Le Malade imaginaire* a été mis en répétition à l'automne, La Grange signalant une septième répétition dans les premiers jours de février.
- 10 février. Création du *Malade imaginaire*, avec la musique de Marc-Antoine Charpentier et les ballets de Beauchamps.
- 17 février. Quatrième représentation du *Malade imaginaire*. « Ce même jour, écrit La Grange dans son Registre, après la comédie, sur les 10 heures du soir, Monsieur de Molière mourut dans sa maison rue de Richelieu, ayant joué le rôle dudit Malade imaginaire fort incommodé d'un rhume et fluxion

1 Comme pour les volumes précédents, la chronologie a été établie d'abord à partir des documents sûrs que donnent Madeleine Jurgens et Élisabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe* (Paris, Imprimerie nationale, 1963), et Georges Mongrédien, *Recueil des textes et documents du XVII^e siècle relatifs à Molière* (Paris, CNRS, 1965, 2 vol.). Ces documents ont été repris et complétés dans les grandes éditions du *Tbâtre complet* de Molière, celle de Georges Couton, en 1971, et celle de Georges Forestier avec Claude Bourqui, en 2010 (avec ses compléments en ligne dans le site *Molière 21*); et ils servent de base aux principales biographies du dramaturge : le *Molière* de Roger Duchêne (Paris, Fayard, 1998) et celui de Georges Forestier (Paris, Gallimard, 2018). De tous, nous avons fait notre profit.

sur la poitrine, qui lui causait une grande toux, de sorte que dans les grands efforts qu'il fit pour cracher il se rompit une veine dans le corps et ne vécut pas demi-heure ou trois quarts d'heure depuis ladite veine rompue ». Molière mourut donc exactement un an après Madeleine Béjart, jour pour jour. Molière, qui avait fait ses Pâques en 1672, voulut mourir chrétiennement et réclama à sa paroisse, Saint-Eustache, un prêtre pour lui donner l'extrême-onction ; deux prêtres refusèrent de venir et un troisième arriva trop tard. Et comme Molière était mort sans confession et sans la renonciation à son métier de comédien, le curé de Saint-Eustache lui refusa la sépulture chrétienne.

18-20 février. Sa veuve Armande Béjart supplia le roi qui la renvoya à l'archevêque de Paris, tout en faisant discrètement pression sur le prélat, lequel autorisa la sépulture ecclésiastique, « à condition néanmoins que ce sera sans aucune pompe et avec deux prêtres seulement et hors des heures du jour et qu'il ne se fera aucun service solennel pour lui. . . »
21 février. Molière est donc inhumé à la sauvette dans le cimetière Saint Joseph, qui dépendait de Saint-Eustache.